



CONSEIL DEPARTEMENTAL
DE LA GUADELOUPE

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION GENERALE ADJOINTE
EDUCATION CULTURE SPORT
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DU SPORT
SERVICE DES AIDES AUX ETUDIANTS

DEMANDE DE PRET DEPARTEMENTAL ETUDIANT

PRET DEPARTEMENTAL ETUDIANT (P.D.E)

PRET COMPLEMENTAIRE A LA BOURSE NATIONALE (P.C.B.N)

1 - CANDIDAT

Nom usuel : Prénoms : Nom Marital :
 Date de naissance : / / Lieu de naissance : Pupille de la nation
 Situation familiale : Célibataire Marié Divorcé
 Adresse postale no rue : Nom de rue :
 Complément de rue : Commune :
 Code postal : Téléphone fixe : Téléphone mobile :
 Messagerie électronique : Etudiant atteint d'une incapacité
 Revenu mensuel du conjoint : Nombre d'enfants à charge :

2 – ETUDES

Dernier diplôme obtenu :

Année en cours :	
Nom établissement	
No rue Nom de rue Complément de rue Code postal commune	
Niveau/ discipline	

Année à venir :	1 ^{er} choix	2 ^è choix
Nom établissement		
No rue Nom de rue Complément de rue Code postal commune		
Niveau/ discipline		

3 – SITUATION DES PARENTS

	Nom	Prénom	Profession	Revenu mensuel
Père				
Mère				
Tuteur				

Adresse postale no rue : Nom de rue :
 Complément de rue : Commune :
 Code postal :

Nombre d'enfants à charge pour les parents	Père, Mère en longue maladie	Nombre d'enfants faisant des études supérieures	Nombre d'enfants atteints d'incapacité permanente	Montant des annuités d'emprunt de résidence principale	Nombre d'ascendants en charge en longue maladie

4 – AIDES DIVERSES OBTENUES

Prêt départemental Etudiant : oui non / Bourse : oui non en cours / Autres :

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES A FOURNIR

- 1) La présente notice complètement remplie datée et signée.
- 2) La photocopie de la carte d'identité de l'étudiant, des parents ou du répondant se portant caution solidaire ayant renoncé au bénéfice de la discussion.
- 3) La photocopie du Livret de Famille.
- 4) Le certificat de scolarité pour l'année en cours.
- 5) Le certificat de scolarité pour l'année à venir (*).
- 6) L'attestation des résultats obtenus aux derniers examens préparés (*).
- 7) L'avis d'imposition sur le revenu (imprimé 1534 ou 1533) des parents ou du répondant.
- 8) La déclaration sur l'honneur que l'étudiant ne perçoit pas de salaire durant ses études.
- 9) Le relevé d'identité bancaire (code à 23 chiffres) au nom de l'étudiant.
- 10) La photocopie du récépissé ou réponse du dossier social étudiant (D.S.E.).
- 11) L'attestation définitive de bourse ou notification de rejet de bourse (*).

NB : Les pièces marquées d'un * sont à fournir lorsqu'elles seront en possession du candidat.

En cas d'attribution de l'aide, un contrat de prêt devra être souscrit par le bénéficiaire.

PALAIS du CONSEIL DEPARTEMENTAL
Direction de l'Éducation et du Sport
Service des Etudiants
Bd du Gouverneur Général F. Éboué
97100 BASSE-TERRE



0590.99.79.52 (53) (51) // 0590.99.77.14

Email : service.etudiants@cg971.fr